

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2025_106**

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise GUY CHATEL en date du 28 mai 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de terrassement pour pose de fourreau d'éclairage, Parking de l'ancienne mairie (Place du Foron).

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, le passage permettant la sortie des véhicules stationnés sur le parking sera fermé à la circulation (seuls les piétons pourront circuler) et la sortie du parking se fera sur la Rue du Foron du **Lundi 10 Juin 2025 au Mercredi 12 Juin 2025**.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A Scionzier, le 28/05/2025

Le Maire,

